

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 janvier 2026

LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET REVITALISATION DES CENTRES ANCIENS : L'ASSOCIATION FONCIÈRE LOGEMENT ACCÉLÈRE LE DÉPLOIEMENT DE DIGNEO

Pour lutter contre l'habitat indigne et revitaliser les centres anciens, l'Association Foncière Logement du groupe Action Logement lance, en ce début d'année 2026, un appel à manifestation d'intérêt à destination des acteurs locaux.

Ambitieuse, cette démarche vise, grâce à son dispositif "Digneo", à débuter la transformation de 1 500 logements d'ici la fin de l'année.

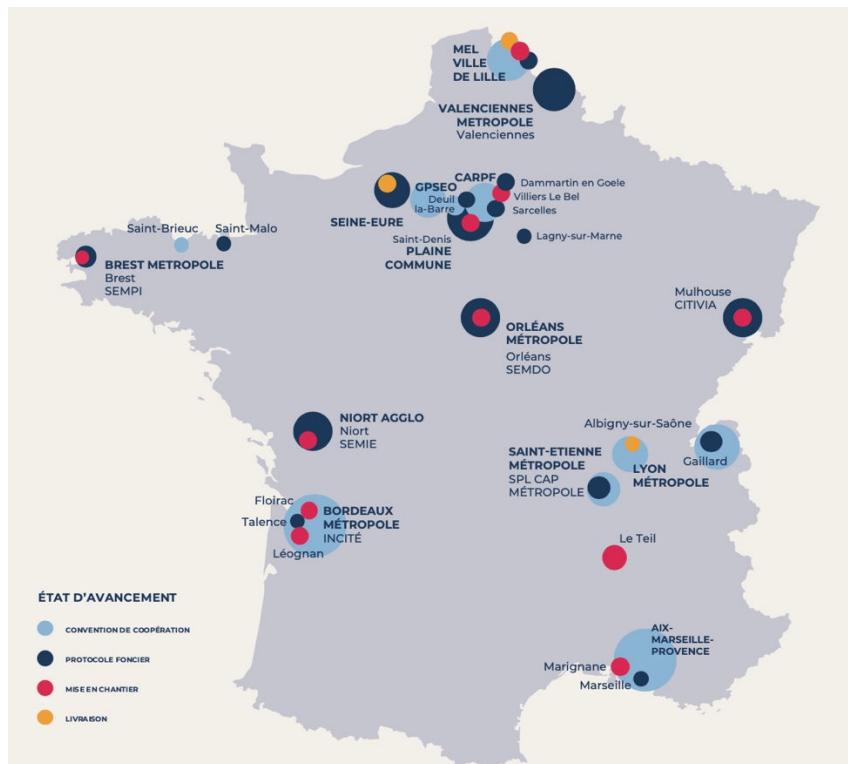


UNE DÉMARCHE AMBITIEUSE POUR REVITALISER LES CENTRES ANCIENS

L'habitat indigne est un problème aussi massif que les solutions sont rares. C'est pour cette raison que, depuis 2021, l'Association Foncière Logement déploie, grâce au soutien du groupe Action Logement, un dispositif d'investissement inédit : "Digneo". Il permet, aux côtés des acteurs locaux, de transformer l'habitat dégradé en logements de qualité, dans les centres anciens.

Grâce à Digneo, Foncière Logement a, en seulement cinq ans, engagé plus de 2 500 logements - dont 800 en phase opérationnelle - et investi 650 millions d'euros auprès de plus de 50 collectivités et partenaires. Preuve de la pertinence du dispositif, son champ d'action a été élargi à deux reprises par le législateur, grâce à la loi "3DS" de février 2022 et à la loi "Habitat dégradé" d'avril 2024.

Ces résultats ont incité Foncière Logement à intensifier ses missions au service de l'intérêt général et à lancer un appel à manifestation d'intérêt. Il s'adresse aux acteurs engagés dans la lutte contre l'habitat indigne : les collectivités, l'État et ses services, les établissements et entreprises publics, notamment. Ambitieux, il vise à engager la transformation de 1 500 nouveaux logements d'ici la fin de l'année.



Le déploiement de Digneo, dispositif de l'Association Foncière Logement pour transformer l'habitat indigne dans les centres anciens (Crédits : Foncière Logement)

DIGNEO, UN DISPOSITIF SIMPLE POUR TRANSFORMER L'HABITAT INDIGNE

Digneo est d'abord une réponse simple apportée aux collectivités, afin de dénouer la lutte contre l'habitat indigne. Grâce à la forte mobilisation du groupe Action Logement, Digneo permet à Foncière Logement d'acquérir, démolir, reconstruire ou restructurer des immeubles dégradés, indignes, insalubres ou en péril dans les centres-villes anciens.

L'Association engage ensuite leur transformation en logements, avec de fortes exigences environnementales, architecturales et d'usage. Cette offre résidentielle, nouvelle et de qualité, est *in fine* proposée aux salariés des entreprises locales.

Grâce à Digneo, Foncière Logement assure la prise en charge de l'ensemble des étapes : de l'ingénierie d'étude, à la transformation des immeubles, jusqu'à la gestion locative.



À Saint-Denis, Foncière Logement a lancé les travaux de Digneo en février 2025. Ils permettront d'aménager 25 logements et 250 m² de commerces pour donner un souffle nouveau au centre-ville. (Crédit : Foncière Logement et BRS architectes ingénieurs)

UN OUTIL POUR BÂTIR COLLECTIVEMENT DES PROJETS DE TERRITOIRES

Chaque opération est construite sur mesure, par paniers d'immeubles et en liens étroits avec l'ensemble des acteurs : les collectivités et leurs services, l'État et les acteurs du patrimoine, les entreprises de construction ainsi que les acteurs économiques locaux. Cette méthode permet ainsi de répondre aux besoins de logement, de peuplement, de mixité, d'urbanisme ou encore de patrimoine.

« *Digneo est un outil innovant pour revitaliser les centres anciens et bâtir collectivement des projets de territoire. Il répond aux enjeux d'habitat indigne ainsi qu'aux besoins de logement des salariés des entreprises. Il répond également aux enjeux climatiques et de sobriété foncière, grâce à des opérations n'engageant aucune artificialisation des sols* » explique Cécile Mazaud, présidente de Foncière Logement.

« *À travers Digneo, le groupe Action Logement et sa filiale, l'Association Foncière Logement, réaffirment, aux côtés des partenaires sociaux, leur engagement dans la lutte contre l'habitat indigne. Ce dispositif permet de transformer cet habitat dégradé en logements de qualité, grâce à des opérations sur mesure, construites en liens étroits avec les entreprises et les acteurs locaux – en particulier les collectivités. Il se place ainsi au service de la cohésion sociale et du développement économique des territoires* » souligne Bruno Arcadipane, Président d'Action Logement.

À PROPOS DE FONCIÈRE LOGEMENT

Créée en 2002 en application d'une convention conclue avec l'État, gérée par les partenaires sociaux, Foncière Logement est une association à but non lucratif, membre du groupe Action Logement.

Investie de missions d'intérêt général, Foncière Logement construit et gère des logements abordables pour les salariés du secteur privé. Elle favorise la mixité sociale en investissant dans les zones tendues et les quartiers prioritaires de la politique de la Ville. Elle lutte contre l'habitat indigne et insalubre.

Enfin, elle contribue au financement des retraites du secteur privé, par transfert gratuit de son patrimoine à AGIRC-ARRCO.

En savoir plus sur Foncière Logement : foncierelogement.com

CONTACT PRESSE

Jean-Marie VINAS – 06 03 26 67 84 - jeanmarie.vinas@ha-ha.fr

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, d'économies d'énergie et de décarbonation, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 43 filiales dédiées au logement social, 1 filiale de logement intermédiaire et un patrimoine de plus d'un million de logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des aides et des services qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

CONTACT PRESSE

Sophie Benard : 07 50 60 95 78 / sophie.benard@actionlogement.fr

Franck Thiebaut : 06 73 76 74 98 / franckthiebaut@ft-consulting.net